

Pourquoi ?

Pour évaluer l'état de santé global d'un individu et promouvoir son bien-être. Ce dispositif est mis en place depuis janvier 2024 et a pour objectif d'identifier les facteurs de risque, les **besoins particuliers** et les **comportements à risque** afin de **prévenir l'apparition de problèmes de santé** et d'accompagner la personne dans une démarche de **prévention personnalisée**. Ce bilan se concrétise par l'élaboration d'un **plan individuel de prévention** (PPP).

Pour qui ?

Il est réalisé par un **infirmier**, un médecin, une sage-femme ou un pharmacien. Les **personnes éligibles** sont comprises dans les tranches d'âges suivantes :

- 18-25 ans
- 45-50 ans
- 60-65 ans
- 70-75 ans

Quelles étapes ?

1

IDENTIFIER LES FACTEURS DE RISQUE DU PATIENT

L'**auto-questionnaire** complété par le patient ainsi que la **fiche d'aide au repérage des risques** permettent d'identifier ces facteurs de risque.

2

LA DÉCISION PARTAGÉE ENTRE LE PROFESSIONNEL DE SANTÉ ET LE PATIENT

aboutit à la **priorisation d'un ou deux sujets** à aborder. Pour traiter le(s) sujet(s) prioritaires, il est possible de recourir aux outils et méthodes qui suscitent et renforcent la **motivation au changement d'habitudes** (dimension motivationnelle).

3

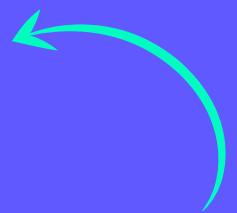
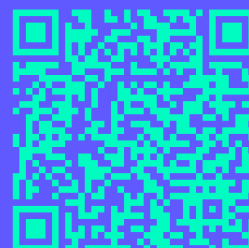
LA RÉDACTION D'UN PLAN PERSONNALISÉ DE PRÉVENTION CONTIENT :

- les **objectifs prioritaires** construits conjointement ;
- les **obstacles** rencontrés dans la conduite du changement des habitudes de vie ;
- les **actions** à mettre en place pour faciliter le changement des habitudes de vie ;
- les **ressources et intervenants** que le patient peut consulter (orientation vers un ou des professionnels de santé, ressources en ligne, associations notamment sportives...).

Quel tarif ?

Mon Bilan Prévention est rémunéré à hauteur de **31,5 €**, **CODE ACTE « RDI »** pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie pour tous les assurés.

Aucun acte ne pourra être facturé en sus du bilan de prévention, sauf en cas de vaccination.



TELECHARGEZ LES SUPPORTS
SUR AMELI.FR